

# RÉUNION

## du CONSEIL MUNICIPAL de SAINTE-AUSTREBERTHE



Séance du 20 janvier 2014



L'an deux mil quatorze, le vingt janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le sept janvier s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel GRESSENT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : douze

Nombre de conseillers présents : douze

Étaient présents : Mr Jean-Claude BALLUE, Mr Didier BALLAND, Mme Clarisse SAVOYE, Melle Pauline GRESSENT, Mr Alain BEAUFILS, Mr Patrice FOURÉ, Mme Danielle MISSIR, Mr Daniel PELFRESNE, Mr Yves LETELLIER, Mr Christophe DESAULTY et Mr Dominique MASSON.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Melle Pauline GRESSENT a été élue secrétaire.

### **• ADDITION DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Après avoir pris connaissance de la délibération du conseil communautaire en date du 26 novembre 2013, le Conseil décide à l'unanimité d'approuver la prise de compétence « aménagement numérique et déploiement du très haut débit » par la Communauté de Communes « Caux-Austreberthe ».

### **• SYNDICAT DU COLLÈGE « LES HAUTS DU SAFFIMBEC »**

Après délibération, le Conseil décide d'inscrire au budget communal 2014 la dépense relative à la contribution au Syndicat Intercommunal du collège des « Hauts du Saffimbec » pour l'année 2014.

### **• INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

#### **- TRAVAUX**

Le Syndicat d'Eau a renforcé son réseau sur Langrume ; deux bouches à incendie ont dû être changées.

A l'unanimité, le Conseil s'engage à inscrire la dépense correspondante au BP 2014 soit 5935,15 euros TTC.

#### - ORDURES MÉNAGÈRES

Lors de la distribution des conteneurs en janvier 2013, il avait été convenu que les logements de l'immeuble Coty voire de la Résidence Robert Delaporte seraient traités plus tard.

Une concertation a eu lieu entre le syndicat, Logéal et la Commune : en début d'année les conteneurs distribués aux habitants de la Résidence (du n°4 au n°11) ont été repris et des grands conteneurs ont été mis à leur disposition dans deux locaux de l'immeuble Coty.

A l'unanimité, le Conseil autorise Mr le Maire à signer la convention proposée par Logéal pour la manutention et l'entretien des dits conteneurs par un agent communal.

#### - PHOTOVOLTAÏQUE

Mr le Maire fait part au conseil que grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur la salle Marcel Bertaux la Commune a constaté une recette de 5088€04 pour 2012 et de 5374€57 pour 2013.

#### - QUESTIONS DIVERSES

Mr Patrice Fouré signale qu'une plaque en ciment près de la Boulangerie est à réparer.

Mme Danielle Missir déplore le passage des quads sur les chemins privés.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mr le Maire déclare la séance close à 21 heures 15.